

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 DJS 116 Subvention (140.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec le Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris (Dispositif Réduc'Sport).

M. Pierre RABADAN, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention au Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris (CDOSP) ;

Sur le rapport présenté par M. Pierre RABADAN au nom de la 7ème Commission,

Délibère :

Article 1 : sont adoptés le principe de la convention pluriannuelle d'objectifs et ses modalités d'application.

Article 2 : la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs ci-jointe prévoyant l'attribution d'une subvention, visée à l'article 3 et les conditions de ce soutien.

Article 3 : une subvention d'un montant de 140.000 euros au titre du fonctionnement annuel est attribuée au Comité Départemental Olympique et Sportif de Paris (CDOSP), (n°18668 / 2021_10836) – 32, rue Rottembourg (12^{ème}).

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget 2021 et suivants de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO